



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

Autorité de Régulation des Technologies de Communication

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 2022/001-ARTEC/DG/PRMP/AOO lancé le 01 mars 2022

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le journal quotidien « MIDI MADAGASIKARA » en date du 29 décembre 2021.
2. L'ARTEC sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour « **RESTAURATION POUR LE PERSONNEL DE L'ARTEC** ». Les livraisons sont constituées en un lot unique et indivisible. Toute offre partielle est irrecevable.
3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 30, 35 et 67 en vue de la passation de marché à prix unitaire.
4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
**Monsieur RAKOTOMALALA LAURENT RICHARD, Personne Responsable des Marchés Publics
ARTEC, Immeuble ARTEC, Près du Village Voara-Andohatapenaka-2 ème Etage - Porte 208
Téléphone : 22 421 19, Adresse électronique : artec@artec.mg**
5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de Trois Cent Mille Ariary (Ar 300.000,00). Le paiement devra être effectué comme suit :
 - Cent mille Ariary (Ar 100.000,00) à payer auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics – Immeuble Plan Anosy.
 - Deux cent mille Ariary (Ar 200.000,00) à payer par chèque bancaire libellé au nom de l'ARTEC.
6. Les plis devront parvenir à l'ARTEC, Immeuble ARTEC, Près du Village Voara-Andohatapenaka – 2 ème Etage - Porte 208 au plus tard le **Mardi 05 Avril 2022 à Neuf heures (09h00)** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission et fixée à **trois millions quatre cent quarante mille Ariary (Ar 3.440.000)**. soit sous forme de garantie bancaire, soit de Caution Personnelle et Solidaire, soit par virement bancaire au compte de l'ARTEC ouvert à la BMOI : **00004 00001 01008200147 32** justifié par un avis de débit de l'opération.

Antananarivo, le 01 mars 2022

La Personne Responsable des Marchés Publics,



RAKOTOMALALA Laurent Richard



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 2022/001-ARTEC/DG/PRMP/AOO

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 23/12/2021 publié dans MIDI MADAGASCAR en date du 29/12/2021, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Restauration pour le personnel de l'ARTEC (à Commande) "** constituant un lot unique et indivisible .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 30, 35 et 63 en vue de la passation de marché à commande.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAKOTOMALALA Laurent Richard
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : A L IMMEUBLE ARTEC - PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA - 4EME ETAGE - PORTE 403

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version électronique, doit être retiré à la AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, IMMEUBLE ARTEC - PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, IMMEUBLE ARTEC - PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208 .

- Lot 1: deux cent mille Ariary (Ar200 000.00)

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à IMMEUBLE ARTEC - PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208 au plus tard le 05/04/2022 à 09 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: trois millions quatre cent quarante mille Ariary (Ar3 440 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION



à Antananarivo Le 24/02/2022



La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS